

BUDGET ANNEXE

« COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MÉTROPOLITAIN »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2022

TABLE DES MATIERES

1. Présentation générale de la décision modificative n°1	3
1.1 Présentation générale de la décision modificative n°1 relative au Territoire Marseille-Provence	3
1.2 Présentation générale de la décision modificative n°1 relative au Territoire du Pays d'Aix	3
1.3 Présentation générale de la décision modificative n°1 relative au Territoire Istres Ouest Provence	3
2. Budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitain » relatif au Territoire Marseille-Provence	4
2.1 La section de fonctionnement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire Marseille-Provence	4
2.1.1 Les recettes de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	4
2.1.2 Les dépenses de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	5
2.2 La section d'investissement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire Marseille-Provence	6
2.2.1 Les recettes d'investissement de la Décision Modificative n°1	6
2.2.2 Les dépenses d'investissement de la Décision Modificative n°1	7
3. Budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitain » relatif au Territoire du Pays d'Aix	8
3.1 La section de fonctionnement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire du Pays d'Aix	8
3.1.1 Les recettes de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	8
3.1.2. Les dépenses de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	8
3.2 La section d'investissement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire du Pays d'Aix	9
3.2.1. Les recettes d'investissement de la Décision Modificative n°1	9
3. 2.2. Les dépenses d'investissement de la Décision Modificative n°1	9
4. Budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitain » relatif au Territoire Istres Ouest Provence	10
4.1 La section de fonctionnement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire Istres Ouest Provence	10
4.2 La section d'investissement du budget annexe « collecte et traitement des dechets métropolitain » relative au Territoire Istres Ouest Provence	10
4.2.1 Les recettes d'investissement de la Décision Modificative n°1	10
4.2.2 Les dépenses d'investissement de la Décision Modificative n°1	11

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

1.1 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 RELATIVE AU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

La Décision Modificative n°1 du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » relative à la partie du Territoire Marseille Provence prévoit, d'une part, un ajustement à la hausse des crédits en fonctionnement, équilibré en recettes et en dépenses, et d'autre part, un ajustement à la baisse en investissement en redéployant les crédits de paiement entre opérations. Cette décision vise à ajuster la prévision budgétaire en fonction des urgences liées à l'avancement réel des projets et des travaux et ainsi permettre une exécution financière optimale.

La variation des volumes de crédits en section de fonctionnement constatée dans la Décision Modificative n°1 étant équilibré, la trajectoire financière du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » reste conforme à celle adoptée au Budget Primitif.

1.2 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 RELATIVE AU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

La Décision Modificative n°1 du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » relative à la partie du Territoire du Pays d'Aix prévoit, d'une part, un ajustement en dépenses de fonctionnement, en redéployant les crédits entre chapitre, et d'autre part, un ajustement en dépenses d'investissement en redéployant les crédits de paiement entre opérations. Cette décision vise à ajuster la prévision budgétaire en fonction des urgences liées à l'avancement réel des projets et des travaux et ainsi permettre une exécution financière optimale.

Aucune variation des volumes de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement n'est constatée dans la Décision Modificative n°1, la trajectoire financière du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » reste conforme à celle adoptée au Budget Primitif.

1.3 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 RELATIVE AU TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE

La Décision Modificative n°1 du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » relative à la partie du Territoire Istres Ouest Provence prévoit un ajustement à la hausse en recettes et en dépenses d'investissement pour effectuer des écritures d'ordre.

La variation des volumes de crédits en section d'investissement constatée dans la Décision Modificative n°1 étant équilibré, la trajectoire financière du budget annexe « collecte et traitement des déchets métropolitains » reste conforme à celle adoptée au Budget Primitif.

2. BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIF AU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

2.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

2.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Recettes réelles	238 424 K€	242 446 K€	3 082 K€	245 528 K€	1%
Recettes de gestion courante	238 424 K€	242 446 K€	3 082 K€	245 528 K€	1%
013 - Atténuations de Charges	1 042 K€	1 040 K€		1 040 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 110 K€	23 791 K€		23 791 K€	0%
73 - Impôts et taxes		216 307 K€		216 307 K€	0%
74 - Dotations et participations	216 819 K€	32 K€	3 082 K€	3 114 K€	9631%
75 - Autres produits de gestion courante	3 453 K€	1 276 K€		1 276 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	0	0		0	n/a
77 - Produits exceptionnels	0	0		0	n/a
Recettes d'ordre	0	0	0	0	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				0	n/a
Total recettes de fonctionnement	238 424 K€	242 446 K€	3 082 K€	245 528 K€	2%
Résultat reporté ou anticipé n-1	245 K€	217 K€		217 K€	0%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	238 670 K€	242 663 K€	3 082 K€	245 745 K€	2%

Les recettes réelles de fonctionnement sont ajustées à la hausse + 3 082 k€ pour atteindre un montant de crédits votés de 245 754 k€ en 2022 :

- + 2 000 K€ de recettes relatives au reliquat de la fin de marché du centre tri ;
- + 1 082 k€ de recettes issues d'eco-organismes dans le cadre de Responsabilité élargie du producteur.

2.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Dépenses réelles	219 340 K€	230 324 K€	3 082 K€	233 406 K€	1%
Dépenses de gestion courante	216 796 K€	227 626 K€	3 082 K€	230 708 K€	1%
011 - Charges à caractère général	133 335 K€	143 169 K€	3 082 K€	146 251 K€	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	83 314 K€	84 000 K€		84 000 K€	0%
65 - Autres charges gestion courante	147 K€	457 K€		457 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	2 544 K€	2 698 K€	0	2 698 K€	0%
66 - Charges financières	2 444 K€	2 368 K€		2 368 K€	0%
67 - Charges exceptionnelles	100 K€	330 K€		330 K€	0%
68 - provisions				0	n/a
Dépenses d'ordre	19 330 K€	12 338 K€	0	12 338 K€	0%
023 - Virement à la section d'investissement	3 275 K€			0	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 055 K€	12 338 K€		12 338 K€	0
Total dépenses de fonctionnement	238 670 K€	242 662 K€	3 082 K€	245 744 K€	0 K€
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	238 670 K€	242 663 K€	3 082 K€	245 745 K€	0 K€

Des crédits supplémentaires à hauteur de 3 082 k€ sont nécessaires pour assurer l'exécution financière du premier semestre de l'exercice 2022. Au total, les crédits de dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2022 atteindront ainsi 245 745 k€.

Cette hausse est principalement portée par l'inscription de crédits supplémentaires au chapitre 011 relatif aux charges à caractère général et se décompose de la manière suivante :

- +172 k€ de dépenses de gardiennage afin d'éviter les occupations illégales du terrain situé à la Traverse Mardirossian pour l'implantation d'une Ressourcerie ;
- + 2 400 k€ de crédits consécutives à la révision de prix de plusieurs marchés (marchés centre de tri ; marchés des plateformes et exploitation des déchèteries) demandés par le prestataire ainsi que la régularisation relative au COSP RDT13 d'exploitation des centres de transfert.

2.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

2.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Recettes réelles	20 780 K€	24 107 K€	-422 K€	23 685 K€	-2%
Recettes d'équipement	20 780 K€	24 107 K€	-422 K€	23 685 K€	-2%
10- Dotations fonds divers et réserves	4 572 K€	1 881 K€		1 881 K€	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	16 208 K€	22 226 K€	-1 355 K€	20 871 K€	-6%
21- Immobilisations corporelles			933 K€		
Recettes financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	n/a
27 - Autres immobilisations financières				0	n/a
Recettes d'ordre	21 317 K€	15 369 K€	0 K€	15 369 K€	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 275 K€			0	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 055 K€	12 338 K€		12 338 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	1 987 K€	3 031 K€		3 031 K€	0%
Total recettes d'investissement	42 097 K€	39 476 K€	-422 K€	39 054 K€	-1%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	42 097 K€	39 476 K€	-422 K€	39 054 K€	-1%

Les recettes d'investissement présentent une diminution de 422 k€ principalement liée à l'émission d'un titre relatif à la régularisation de l'opération concernant l'acquisition du terrain la Ressourcerie réalisée en 2021 pour un montant de 933 k€.

Afin d'équilibrer la présente décision modificative et les ajustements opérés en dépenses d'investissement, il est proposé de réduire les recettes issues de l'emprunt de 1 355 k€.

Au total, les crédits votés en 2022 devraient s'élever à 39 054 k€ en recettes d'investissement.

2.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Dépenses réelles	39 865 K€	36 228 K€	-422 K€	35 806 K€	-1%
Dépenses d'équipement	28 004 K€	25 561 K€	-422 K€	25 139 K€	-2%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				0	n/a
204 - Subventions d'équipement versées				0	n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0	n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0	n/a
Total des opérations d'équipement	28 004 K€	25 561 K€	-422 K€	25 139 K€	-2%
Dépenses financières	11 861 K€	10 667 K€	0 K€	10 667 K€	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	11 861 K€	10 667 K€		10 667 K€	0%
27 - Autres immobilisations financières				0	n/a
Dépenses d'ordre	2 232 K€	3 248 K€	0 K€	3 248 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	245 K€	217 K€		217 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	1 987 K€	3 031 K€		3 031 K€	0%
Total dépenses d'investissement	42 097 K€	39 476 K€	-422 K€	39 054 K€	-1%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0		0	n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	42 097 K€	39 476 K€	-422 K€	39 054 K€	-1%

Il est proposé des ajustements de crédits de paiement à hauteur de 422 k€ pour garantir d'une part, la continuité des projets d'investissement de la Métropole et, d'autre part, le redéploiement des crédits lié à des décalages d'opération.

Ces ajustements concernent notamment les opérations suivantes :

- + 394 k€ de travaux préalables relatifs à l'opération Centre Technique Nord ;
- + 1 500 k€ de crédits relatifs à l'opération Ressourcerie dont 932 k€ relatifs à l'acquisition du terrain ;
- - 2 243 k€ au titre du décalage de l'opération concernant la création d'un techno centre Sud -Saint Jean du Désert.

Au total, les crédits votés en 2022 devraient s'élever à 39 054 k€ en dépenses d'investissement.

3. BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIF AU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

3.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Recettes réelles	24 449 K€	29 256 K€	0 K€	29 256 K€	0%
Recettes de gestion courante	24 449 K€	29 256 K€	0 K€	29 256 K€	0%
013 - Atténuations de Charges	4 K€	4 K€		4 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	277 K€	1 195 K€		1 195 K€	0%
73 - Impôts et taxes					n/a
74 - Dotations et participations	24 168 K€	27 949 K€		27 949 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante		108 K€		108 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	n/a
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	227 K€	227 K€	0 K€	227 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	227 K€	227 K€		227 K€	0%
Total recettes de fonctionnement	24 676 K€	29 483 K€	0 K€	29 483 K€	0%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	24 676 K€	29 483 K€	0 K€	29 483 K€	0%

Aucun ajustement de crédits n'est constaté en recettes de fonctionnement.

3.1.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Dépenses réelles	23 536 K€	26 855 K€	0 K€	26 855 K€	0%
Dépenses de gestion courante	23 531 K€	26 850 K€	-33 K€	26 817 K€	0%
011 - Charges à caractère général	15 783 K€	17 681 K€	-33 K€	17 647 K€	0%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 731 K€	9 152 K€		9 152 K€	0%
65 - Autres charges gestion courante	17 K€	17 K€		17 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	5 K€	5 K€	33 K€	38 K€	667%
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	5 K€	5 K€	33 K€	38 K€	667%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	1 140 K€	2 628 K€	0 K€	2 628 K€	0%
023 - Virement à la section d'investissement					
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 140 K€	2 628 K€		2 628 K€	0%
Total dépenses de fonctionnement	24 676 K€	29 483 K€	0 K€	29 483 K€	19%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	24 676 K€	29 483 K€	0 K€	29 483 K€	0%

Un ajustement de crédits sur deux chapitres différents, l'un à la hausse, l'autre à la baisse est opéré afin de pouvoir annuler un titre émis sur exercice antérieur. Aucun n'impact n'est constaté sur le volume des dépenses de la section de fonctionnement.

3.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

3.2.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Recettes réelles	1 237 K€	93 K€	0 K€	93 K€	0%
Recettes d'équipement	1 237 K€	93 K€	0 K€	93 K€	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	120 K€	93 K€		93 K€	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 117 K€			0 K€	n/a
Recettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	n/a
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	1 140 K€	2 628 K€	0 K€	2 628 K€	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement					n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 140 K€	2 628 K€		2 628 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales					n/a
Total recettes d'investissement	2 377 K€	2 721 K€	0 K€	2 721 K€	0%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	2 377 K€	2 721 K€	0 K€	2 721 K€	0%

Aucun ajustement de crédits n'est constaté en recettes d'investissement.

3. 2.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Dépenses réelles	2 150 K€	2 494 K€	0 K€	2 494 K€	0%
Dépenses d'équipement	2 150 K€	2 494 K€	0 K€	2 494 K€	0%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				0 K€	n/a
204 - Subventions d'équipement versées	70 K€			0 K€	n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0 K€	n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0 K€	n/a
Total des opérations d'équipement	2 080 K€	2 494 K€	0 K€	2 494 K€	0%
Dépenses financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées				0 K€	n/a
27 - Autres immobilisations financières				0 K€	n/a
Dépenses d'ordre	227 K€	227 K€	0 K€	227 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	227 K€	227 K€		227 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales					n/a
Total dépenses d'investissement	2 377 K€	2 721 K€	0 K€	2 721 K€	0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"					n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	2 377 K€	2 721 K€	0 K€	2 721 K€	0%

Les ajustements opérés, concernent exclusivement le transfert de crédits à hauteur de 100 k€ pour abonder une opération d'investissement relative à la mise en œuvre des objectifs portés par la Loi Economie Circulaire (LEC). Aucun n'impact n'est constaté sur le volume des dépenses de la section d'investissement.

4. BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIF AU TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE

4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE

Aucune modification n'est opérée sur la section de fonctionnement.

4.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS METROPOLITAIN » RELATIVE AU TERRITOIRE ISTRES OUEST PROVENCE

4.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Recettes réelles	1 302 K€	1 575 K€	0	1 575 K€	0%
Recettes d'équipement	1 302 K€	1 575 K€	0	1 575 K€	0%
10- Dotations fonds divers et réserves	48 K€	83 K€		83 K€	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 302 K€	1 492 K€		1 492 K€	0%
Recettes financières	0	0	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières				0	n/a
Recettes d'ordre	509 K€	348 K€	353 K€	701 K€	101%
021 - Virement de la section de fonctionnement				0	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	509 K€	348 K€		348 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales			353 K€	353 K€	n/a
Total recettes d'investissement	1 811 K€	1 923 K€	353 K€	2 276 K€	18%
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0		0	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	1 811 K€	1 923 K€	353 K€	2 276 K€	18%

En recettes d'investissement, les ajustements opérés prennent en compte la régularisation des avances payées à l'UGAP à hauteur de 353 k€.

4.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	BP 2021	BP 2022	DM1	Total après DM1	Variation en %
Dépenses réelles	1 859 K€	1 923 K€	0	1 923 K€	0%
Dépenses d'équipement	1 859 K€	1 923 K€	0	1 923 K€	0%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				0	n/a
204 - Subventions d'équipement versées				0	n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0	n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0	n/a
Total des opérations d'équipement	1 859 K€	1 923 K€	0	1 923 K€	0%
Dépenses financières	0	0	0	0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées				0	n/a
27 - Autres immobilisations financières				0	n/a
Dépenses d'ordre	0	0	353 K€	353 K€	n/a
040 - Opérations de transfert entre sections				0	n/a
041 - Opérations patrimoniales			353 K€	353 K€	n/a
Total dépenses d'investissement	1 859 K€	1 923 K€	353 K€	2 276 K€	18%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0		0	n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	1 859 K€	1 923 K€	353 K€	2 276 K€	3%

En dépenses d'investissement, les ajustements opérés prennent en compte la régularisation des avances payées à l'UGAP à hauteur de 353 k€.